

Les arts plastiques au lycée du Granier

Classe de seconde, enseignement optionnel



En classe de seconde, cet enseignement s'inscrit dans la continuité de celui du collège. Il poursuit le développement des compétences et des savoirs travaillés au cycle 4 et en introduit de nouveaux. Il permet de développer une pratique plastique plus autonome, ambitieuse et aboutie. Mobilisant des situations variées, suscitant des approches diversifiées, il engage les élèves dans une dynamique d'expérimentation, d'exploration, de recherche et d'invention. Encourageant les projets individuels et collectifs, il suscite des expériences sensibles avec la création artistique et nourrit la réflexion sur l'art.

LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS :

- Développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève
- Enrichir la culture artistique et élargir les représentations culturelles des élèves
- Rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques
- Développer la curiosité pour la création artistique et la culture en général
- Accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures

LE PROGRAMME : Il est très large et il concerne

- La place du projet et la démarche de création
- La figuration et la construction de l'image
- L'utilisation de la matière et des matériaux
- La présentation et la diffusion de la production plastique

En termes pratiques, l'élève sera invité à concevoir, dessiner, représenter, raconter, donner forme ou transformer la matière, présenter, exposer, collaborer...

LA PRATIQUE : Elle occupe 85% du temps annuel.

- Elle s'articule autour de situations de création et d'invention dans une démarche autant réflexive que pratique : l'élève est invité à réfléchir et à s'investir dans une démarche personnelle.
- Elle invite à aborder des nouvelles pratiques en relation avec l'art de son époque (installation, vidéo, photographie, performance, art numérique), et non pas uniquement le dessin ou la peinture.
- Les savoir-faire ne sont pas basés sur une technique forcément maîtrisée mais sur des mises en pratiques variées et en adéquation avec ses intentions

LA CULTURE :

- L'enseignement des arts plastiques articule constamment la culture et la pratique artistiques.
- Il favorise les mises en relation entre les questionnements travaillés dans les pratiques des élèves et des œuvres de référence.
- L'enseignement des arts plastiques aborde l'analyse de l'œuvre d'art, plus largement de l'image et de la production plastique.
- Il invite à la rencontre avec l'œuvre et avec les artistes autant que possible

À qui s'adresse cet enseignement?

Cet enseignement s'adresse aux motivations traditionnelles des élèves qui souhaitent poursuivre une formation artistique, accompagner et enrichir leur pratique plastique personnelle. Elle s'adresse bien-sûr à ceux qui ont un projet d'orientation dans le domaine des arts ou un domaine concerné par les arts.